
Compte rendu du CA du 18 décembre 2002

par Jean-Luc Jacquin

Délégation CGT : Michel Keller, Bernard Gambier, Jacqueline Doneddu, Jean-Luc Jacquin.

En début de séance Monsieur Rossinot a lu la déclaration qu'il allait faire l'après-midi même au CSFPT ([Déclaration au format PDF](#)).

Axe principaux de ce discours : réforme de la FIA, organisation des Ecoles publiques et favoriser les coopérations ,la mise en place de la validation des acquis.

Pour la CGT Jacqueline Doneddu a rappelé que derrière ce discours se cache un véritable projet et que nous n'en avons jamais débattu, que cette présentation en séance du Conseil supérieur ne saurait être que celle du Président et non pas celle du Conseil d'administration en tous les cas pas de la CGT même si nous partageons certains points (le recrutement, la formation, emploi territoriaux, anticipation des besoins). Elle a rappelé aussi que 30 % des agents sont des précaires et s'interroge sur l'avenir des contrats Emploi-Jeunes.

La CGT sera très attentive, exigeante sur la qualité et le développement du Service public.

Réponse au propos de Rossinot par [L'INTERVENTION DE JACQUELINE DONEDDU](#)

Nous avons rappelé notre demande de véritables moyens mis à disposition des organisations syndicales afin d'effectuer notre mission au sein du CRO, du CNO et CA.

Nous avons signé en intersyndicale un courrier dans ce sens, remis au Président le jour du CA.

Lors de cette séance le taux de la cotisation a été voté sans qu'aucun élu n'engage de débat sur le déplaçonnement. Il est et restera au niveau du 1 %.

Michel Keller est intervenu pour la CGT et a rappelé un certain nombre de points, tel que nous ne participons pas au vote, et qu'aucun débat d'orientation budgétaire n'avait eu lieu.

[Intervention de Michel Keller](#)

Puis Bernard Gambier, en tant que premier rapporteur de la nouvelle Commission emploi et prospective votée lors du CA du 27 novembre 2002, a fait le point sur sa première réunion. Commission qui a été aussi mise en place au CSFPT, entériné par une convention entre les deux institutions.

- ◆ Contour des compétences de la commission, réunions bimestrielles, compte rendu régulier en CA.
- ◆ Programme des Etudes de l'Observatoire débattu par la Commission en prenant quatre angles d'observations, statutaire, territorial, institutionnel et professionnel.

Ce programme forme un ensemble de seize études regroupées dans trois domaines ; observation statistique de l'emploi territorial, observation prospective des métiers territoriaux, veille sur le développement des ressources humaines.

Intervention de Bernard GAMBIER voir avec bernard pour insertion de son fichier